



Mouscron, le 16 octobre 2019

**Dossier traité par**

Mr Michaël DEROUBAIX  
+ 32 (0)56 860 838

Service Mobilité  
63 rue de Courtrai  
7700 Mouscron  
Fax : +32(0)56 860 514  
[www.mouscron.be](http://www.mouscron.be)  
[velo@mouscron.be](mailto:velo@mouscron.be)



**Objet :** Modification de priorité dans la rue de la Broche de Fer à 7712 HERSEAUX.

Par la présente, nous avons le plaisir de vous faire part de la modification de priorité dans la rue de la Broche de Fer.

Suite aux demandes des riverains se plaignant de la vitesse dans la rue, le Collège Communal sur proposition de la Cellule Sécurité Routière a décidé de modifier les priorités aux carrefours.

Actuellement, la rue de la Broche de Fer est prioritaire sur toute sa longueur, excepté au carrefour avec la rangée Lepers où un rond-point règle le passage des véhicules.

La priorité de la rue sera abrogée. La règle de la priorité de droite sera donc d'application à tous les carrefours de l'axe, excepté au carrefour avec la rangée Lepers qui est un rond-point.

Afin de prévenir les usagers et d'éviter des accidents, des panneaux B17 (croix de Saint André) seront installés à chaque carrefour. Une pré-signalisation indiquant une modification de priorité sera également installée au début et à la fin de la rue de la Broche de Fer.

La mise en service de la modification de priorité sera réalisée le lundi 28 octobre 2019.

Les aménagements sont détaillés dans le plan joint en annexe.

Pour toute question ou remarque, vous pouvez contacter le service Mobilité au 056/860.838 ou sur l'adresse [velo@mouscron.be](mailto:velo@mouscron.be), nous nous ferons un plaisir d'y répondre.





